

Banque de la République du Burundi

Bujumbura, le 24 octobre 2017

ANNONCE AU PUBLIC

Concerne: Adjudication des Obligations du Trésor,

La Banque de la République du Burundi procède, pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de la Privatisation, à l'appel d'offres de souscription aux Obligations du Trésor dans les conditions suivantes:

1. Nombre de titres mis aux enchères : 80.000

2. Caractéristiques communes:

Valeur nominale d'une Obligation du Trésor : 100.000 BIF.

Coupons: 11,00%; 12,00%; 13,00% et 14,00% l'an du nominal, respectivement pour les Obligations à 2;
 3; 4 et 5 ans, payables annuellement.

- Prix : proposés par les souscripteurs.

- Les prix sont exprimés en % de la valeur nominale du titre avec 2 décimales.

 Date limite de dépôt des soumissions : mercredi, le 25 octobre 2017 à 09h 00' pour les offres sur papier et à 10h00' pour les offres électroniques.

Lieu: - BRB, Service Marché Monétaire, 1er étage, bureau n° 1.45, ou

- Site intranet du Dépositaire Central des Titres (pour les participants directs CSD)

- Date d'adjudication : mercredi, 25 octobre 2017 à 10h 10 min.

Date de jouissance : jeudi, le 26 octobre 2017.

Nombre minimal de titres par offre : 1.000 titres.

- Pour chaque offre, le nombre de titres doit être un multiple de 1.000 titres.
- Chaque soumission peut porter sur un maximum de 5 offres.

3. Caractéristiques spécifiques:

- Obligations à 2 ans, série n° BIOT02191026 Emission n° BIOT02191026/048/17

Nombre de Titres: 30.000

Date d'échéance : le 26 octobre 2019.

- Obligations à 3 ans, série n° BIOT03201026 Emission n° BIOT03201026/045/17

Nombre de Titres: 30.000

Date d'échéance : le 26 octobre 2020.

Obligations à 4 ans, série n° BIOT04211026
 Emission n° BIOT04211026/028/17

Nombre de Titres: 10.000

Date d'échéance : le 26 octobre 2021.

- Obligations à 5 ans, série n° BIOT05221026 Emission n° BIOT05221026/027/17

Nombre de Titres: 10.000

Date d'échéance : le 26 octobre 2022.

- 4. Les offres dont le nombre de titres est supérieur à celui qui est annoncé ci-dessus pour chaque terme seront rejetées.
- 5. Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.
- **6.** Les offres retenues donneront lieu à un débit automatique du compte du souscripteur par l'intermédiaire de son banquier au profit du compte courant du Trésor.
- 7. A l'échéance, le remboursement du principal et des coupons se fera par le débit d'office du compte courant du Trésor ouvert à la BRB sans aucure autre formalité.

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

B.P. 705 BUJUMBURA Tél: (257)22 22 51 42 Fax : (257) 22 22 31 28 E-mail : brb@brb.bi - Site web : www.brb.bi

7) 22 22 31 28 - E-I